



BULLETIN D'INFORMATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAL

No. 144

2807 PLEIGNE

**Assemblée communale**

En raison de la mise en place du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), les budgets ne seront pas prêts pour l'assemblée communale qui était prévue le jeudi 12 décembre 2019. Dès lors, le Conseil communal a décidé de la reporter au jeudi **30 janvier 2020 à 20h00 à l'Epicentre**. L'ordre du jour de cette dernière vous parviendra début janvier.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**RAPPEL - St-Nicolas**

La commission culture et embellissement vous donne rendez-vous **le vendredi 6 décembre prochain à 18h00 devant la maison communale** pour la distribution des torches lumineuses. **Dès 18h30**, le cortège aux flambeaux se dirigera à la Tour panoramique où il y aura la visite de St-Nicolas aux enfants. Sur place, il y aura du thé, du vin chaud et de la tresse.

Venez nombreux partager un agréable moment de convivialité.

**RAPPEL - Téléthon 2019**

L'Amicale et les Sapeurs-pompiers vous attendent nombreux et nombreuses à la halle de gymnastique de Pleigne le samedi **7 décembre 2019 prochain. Dès 11h30**, vous pourrez manger une soupe du Téléthon avec fromage et pain. **Dès 14h30** aura lieu le loto pour les enfants. Vous trouverez tous les détails de cette journée sur le site internet de Pleigne ainsi que sur le tout-ménage de la manifestation.

Le bénéfice sera intégralement reversé au Téléthon.

**Défibrillateur**

Le défibrillateur a été installé sur la façade de l'Epicentre et est opérationnel dès à présent. A cet effet, les Autorités communales organisent une soirée d'information au public qui aura lieu le lundi **16 décembre 2019 à 20h00 à l'Epicentre**.

*Présentation de la fondation RéaJura, présentation du défibrillateur, explications succinctes de la réanimation et de ses objectifs, possibilité de pratiquer sur mannequins et défibrillateurs.*

Cette présentation ne remplace en aucun cas une formation reconnue, il s'agit uniquement d'une information au public. Les personnes intéressées à suivre cette formation pourront s'inscrire durant cette soirée ou directement au secrétariat communal. Les dates du cours vous seront communiquées ultérieurement.

**Echo de l'Arche - Rappel**

Les citoyennes et citoyens désireux d'obtenir la revue « Écho de l'Arche » doivent s'abonner pour recevoir les trois numéros de l'année 2020 dans leur boîte aux lettres.

**Abonnement annuel pour 3 numéros de 2020 : Fr. 25.-**

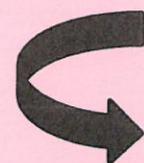
Si ce n'est pas encore fait, les Fr. 25.- sont à verser sur le compte :

Association des Maires du Haut-Plateau  
IBAN CH83 8080 8009 8715 2914 2

ou par bulletin de versement (disponible au secrétariat communal)

**jusqu'au 20 décembre 2019**

Dès réception des Fr. 25.-, l'abonnement est effectif et le payeur est considéré comme abonné pour les trois numéros 2020. Le n° 72 est prévu pour fin février, le n° 73 pour fin juin et le n° 74 pour début novembre.



Toutes les idées, les suggestions de textes, de photos, de reportages ou autres peuvent être proposées à l'équipe de rédaction qui vous répondra avec plaisir. La revue est en français, les reportages concernant Ederswiler sont en allemand.

Informations : [echodelarche@gmail.com](mailto:echodelarche@gmail.com) ou [administration@pleigne.ch](mailto:administration@pleigne.ch)

### **40 ans – 40 chênes**

La commune de Pleigne a décidé de soutenir le projet de la République et Canton du Jura qui a pour but de se projeter dans l'avenir et d'œuvrer pour les générations futures. Concrètement, il s'agira de planter 40 arbres par commune, en lien avec la symbolique du jubilé du 40ème anniversaire du Canton du Jura. Un soutien financier cantonal et de la Confédération est prévu. Dès lors, la plantation ne coûtera rien aux personnes désireuses d'intégrer ce projet. **Où planter ?** En zone agricole, en bordure de chemin, à proximité d'un arbre isolé existant, d'une souche ou dans des secteurs dépourvus d'arbres. Il est également possible de planter en zone bâtie, du moment que le lieu d'implantation pourra être durablement conservé. Si des privés souhaitent accueillir un tel arbre commémoratif, dont la hauteur devrait être de 2,5 mètres, ils sont priés de s'annoncer au secrétariat communal 032.431.15.44 ou [administration@pleigne.ch](mailto:administration@pleigne.ch) **jusqu'au 10 janvier 2020.**

### **Parcage des véhicules dans le village**

Nous vous rendons attentifs au fait qu'il est interdit de parquer des véhicules dans les priorités de droite comme nous l'avons constaté ces dernières semaines (place du Combat). Vous voudrez bien faire le nécessaire pour respecter et faire respecter ce qui précède. Nous vous remercions vivement de votre compréhension.

### **Fermeture du bureau communal**

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé **du 20 décembre 2019 à midi au 5 janvier 2020.** En cas d'urgence : Hubert Frainier, maire, 079.631.75.55.



*Le Conseil communal souhaite d'ores et déjà à toute la population un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2020.*

*Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 25 novembre 2019*

Pleigne, le 26 novembre 2019

LE CONSEIL COMMUNAL

